



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-021

PUBLIÉ LE 11 JANVIER 2022

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2022-01-11-00002 - Arrêté 2022-00031 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 3
75-2022-01-11-00003 - Arrêté 2022-00032 Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 5

Préfecture de Police

75-2022-01-11-00002

Arrêté 2022-00031

accordant des récompenses pour actes de
courage et de dévouement

Paris, le 11 janv.2022

ARRETE N° 2022-00031

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux militaires de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

- Sergent **Yoann PERROT**, né le 25 décembre 1989, 23^{ème} Compagnie d'incendie et de secours ;
- Caporal-chef **Agathe LEGRAND**, née le 27 août 1999, 23^{ème} Compagnie d'incendie et de secours.
- Sapeur de première classe **Clément GAZON**, né le 1er septembre 1998, 23^{ème} Compagnie d'incendie et de secours.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Didier LALLEMENT

Préfecture de Police

75-2022-01-11-00003

Arrêté 2022-00032 Accordant des récompenses
pour actes de courage et de dévouement

Paris, le 11 janv. 2022

ARRETE N° 2022-00032

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Caporal-chef Jeanlemy MICHOT**, né le 3 juin 1983, affecté au sein de la 1^{ère} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Didier LALLEMENT